

L'assainissement non collectif pour votre maison principale ou secondaire

MONOBLOCK-2-700-4

- ♦ **ULTRA COMPACTE ET ROBUSTE**
- ♦ **EPURATION SANS ELECTRICITE**
- ♦ **SANS ODEUR**

MONOBLOCK-2-700-4

Jusqu'à 4 EH

Agrément de la MONOBLOCK-2-700-4 :

N° 2017-002-ext01

Comment ça fonctionne ?

La filière MONOBLOCK abrite 2 compartiments : Le premier compartiment reçoit les eaux usées pour les décanter. Les eaux prétraitées sont ensuite acheminées vers le compartiment du traitement secondaire afin d'être épurées grâce à un système d'épuration biologique utilisant le média minéral BIOROCK®.

Pourquoi choisir la technologie BIOROCK ?

Depuis plus de 30 ans, BIOROCK utilise son support bactériologique de base minérale. Il est stable, durable et résiste à la désagrégation pour permettre au système de traitement de fonctionner efficacement à long terme.



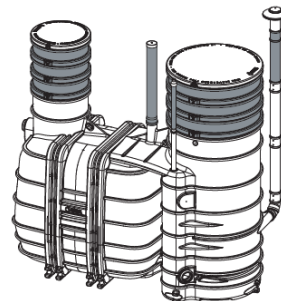
MONOBLOCK-2-700-4	
Type de sortie des effluents	Sortie Basse
Charge hydraulique	600 L/j
Volume du traitement primaire	2000 L
Δ Entrée d'eau & sortie	1130 mm
Poids total (sans eau)	315 kg
Longueur totale	2790 mm
Largeur totale	1200 mm
Hauteur totale	2080 mm
Diamètre de raccordement	110 mm

MONOBLOCK-2-700-4

ACCESSOIRES COMPATIBLES A LA FILIERE MONOBLOCK (en option)

Les rehausses Monoblock

Dans certaines configurations de chantier, il faudra ajouter des rehausses (disponibles en option) afin d'uniformiser la hauteur de l'ensemble de la filière. Ce point sera à vérifier avec l'installateur de la MONOBLOCK.



Les couvercles Monoblock

Si, à la suite d'un incident, les couvercles de la MONOBLOCK venaient à être endommagés, il est possible de les remplacer.



Le Kit ventilation

Un kit à ne pas oublier !

Il est composé de : 2 coudes MF 45° D110, 2 manchons D110mm, 2 tubes lisses PVC D110, Lg 665 mm, extracteur d'air éolien D110, chapeau de ventilation D110

Pour connaître le revendeur le plus proche de chez vous, **contactez-nous**

 **N° Vert 0800 73 00 53**

info@biorock.fr www.biorock.fr

BIOROCK propose **une intervention de contrôle gratuite*** par un technicien agréé, à tout utilisateur de filière BIOROCK sur la France Métropolitaine, dans l'année qui suit la mise en service de son assainissement individuel.

Pour bénéficier de l'intervention de contrôle gratuite, l'utilisateur final doit retourner **l'annexe 5** qui

figure dans le Guide de l'utilisateur ou via le QR Code présent sur l'étiquette rouge au niveau de l'alarme au fabricant dans les 120 jours qui suivent la réception du chantier.